Formation à la compétence« Guide d'exploration» (C8) pour les Guides de Palanquées (GP N4)

Mémoire d'IRS de Pierre Leroy

Décembre 2017

Je remercie mes deux parrains Jean-Michel Auffret et Jérôme Hladky pour l'aide et les conseils qu'ils m'ont prodigué tout au long de mon stage, les monitrices et moniteurs du comité Ile-de-France avec qui j'ai eu de nombreuses discussions passionnantes sur ce sujet.

Les instructeurs qui, au sein du collège, au travers des stages effectués, m'ont accueilli avec bienveillance et gentillesse.

Les relectrices et relecteurs qui ont pris du temps pour m'aider à la rédaction de ce mémoire.

Je dédie ce mémoire à Enzo, Hugo et Théo, mes enfants, qui supportent les contraintes liées à ma passion : l'enseignement et la pratique de la plongée, à Florence pour son soutien et ses encouragements.

Enfin, j'adresse une spéciale dédicace à Maxime.

Sommaire

1. Préambule p. 4
2. Le guide et son évolution historique p. 5
   - 2.1 Historique du guide de palanquée
   - 2.2 Le guide dans d'autres disciplines
   - 2.3 Le guide dans d'autres écoles subaquatiques
   - 2.4 Le guide de palanquée dans le code du sport
3. Évolution des épreuves p. 9
4. La formation des guides à la conduite de palanquées p.10
   - 4.1 Les objectifs du formateur
   - 4.2 La partie spécifique des épreuves du GP-N4 à l'examen
   - 4.3 La formation à la compétence « Guide d'exploration » est-elle une formation au 2ième degré ?
5. Réflexions sur la formation des stagiaires MF1 à la formation de la compétence « Guide d'exploration » des stagiaires GP-N4 p.24
   a) Intégration de la formation à la compétence de « guide d'exploration » dans le cadre du stage initial MF1
   b) Intégration de la formation à la compétence de « guide d'exploration » dans le cadre du stage en situation du stagiaire MF1
   c) Intégration de la formation à la compétence de « guide d'exploration » dans le cadre de la présence du stagiaire MF1 à l'examen GP-N4 recommandés par la CTN
   d) Intégration de la formation à la compétence de « guide d'exploration » dans le cadre d'un module spécifique de « Tuteur de formation à l'épreuve de Guide de palanquée » (ou TGP-N4)
6. Conclusion p.37

1. Préambule

Le choix de ce sujet, en accord avec mes parrains, me semblait évident, en raison de l'importance de l'apport à donner à un futur guide de planquée sur le thème de la compétence « Guide d'exploration » (C8), qui est véritablement le cœur de métier pour exercer l'encadrement en mer d'une palanquée.

Depuis mon MF1, j'ai eu le plaisir de participer à de nombreux stages finaux et examens de guides de palanquées au niveau 4 et GP-N4.

A chaque fois, j'ai eu les mêmes retours des candidats qui, malgré leur réussite à l'examen, faisaient souvent la remarque « *nous n'avions jamais vraiment été formés à guider une palanquée* ».

Très fréquemment, le constat que j'ai pu faire était le manque de préparation des candidats GPN4 dans ce domaine. Il est en partie lié au fait que leurs formateurs n'avaient sans doute que peu d'expérience dans l'approche pédagogique de cette formation et ne disposaient probablement pas suffisamment d'assise méthodologique.

En effet, les candidats GP-N4 et les formateurs invités aux passages des aptitudes organisés par les CODEP prennent souvent conscience à ce moment des exigences demandées à cet égard pour l'examen. Ce dernier étant généralement programmé un mois après ce stage, le délai est très court pour la mise à niveau et cela est source de stress et d'angoisse pour les candidats.

Dans ce mémoire, je me concentrerai sur cette compétence de manière à aider si possible le formateur à décliner ses besoins dans ce domaine.

Pour finir, je m'attacherai à proposer un axe de réflexion sur la possibilité d'offrir aux formateurs un module complémentaire spécifique dans le cursus de formation MF1.

2. Le guide et son évolution historique

Source Wikipédia : « Le terme « guide » est d'origine indo-européenne, il dérive de la langue sanskrit véda, vidya, synonyme de la connaissance suprême. Par glissement successif, ce mot a donné lieu au mot guida en ancien provençal. Il signifie à cette époque « celui qui va devant », celui qui connaît et qui sait. ». « …Avec la Renaissance (…) le guide incarne le passeur, mais il est, encore et avant tout, paysan, berger ou chasseur. ».

Au milieu du XVIIIe siècle, la mode des bains de mer commence pour les catégories aisées. L'activité de guide, au sens général, naît à cette époque d'un projet d'accompagnement thérapeutique et se perpétuera jusqu'au milieu du XIXe siècle. Pendant la seconde moitié du XIXe siècle, l'usage des activités marines pour la bourgeoisie moyenne se renforce avec l'arrivée de moyens de transports modernes à destination des côtes maritimes.

Comme pour l'alpinisme et la spéléologie, activités aux parcours historiquement parallèles car évoluant de la même façon dans les 3 dimensions, vers le milieu du XX° siècle, la plongée s'affranchie progressivement de la prégnance des sociétés savantes et du monde militaire (voire même industriel pour la plongée) pour s'ouvrir plus complètement vers le tourisme. Le besoin de renfort de cadres pour accompagner ces activités devient nécessaire.

2.1. Historique du guide de palanquée

a) Avant 1957

C'est avec l'arrivée des équipements de scaphandre autonome, dès les années 1940[1] , remplaçant progressivement le casque et les pieds lourds des scaphandriers professionnels utilisés depuis le siècle précédent, que la plongée moderne est née. Commence alors la grande période de l'aventure sous-marine et du tourisme sous-marin[2].

Jusque-là, la transmission des connaissances et l'accompagnement de l'activité s'opéraient principalement par apprentissage et compagnonnage entre les premiers groupes de pratiquants qui se rassemblaient dans les structures d'accueil naissantes. Celles-ci n'hésitaient d'ailleurs pas à s'assimiler à des structures issues du monde de la montagne. Ainsi, trouve-t-on parmi les premiers clubs, le Club Alpin Sous-marin de Canne fondé en 1946 par Louis Broussard, lui-même alpiniste. Les premières palanquées d'alors étaient encordées et exploraient les fonds avec des piolets le long des tombants[3]. Dans le livre de Latil et Rivoire (cf. référence en 2) auqul Vianney Mascret fait référence dans sa thèse : « …c'est un alpinisme nouveau qui naît. (D'ailleurs, pour bien de menus travaux au fond de l'eau, un piolet est souvent emporté par les « descentionnistes » …). En peu d'années, Cannes devient le Chamonix de cet alpinisme en vol plané. »

Parallèlement, le développement de la pratique touristique de la plongée sous-marine continue. Il profite de la vague d'après-guerre des centres sportifs de plein-air qui proposent cette activité émergente et contribuent à la populariser et à mieux l'encadrer. Ainsi, le Club Méditerranée ouvre son premier club au début des années 1950 à Alcuida aux Baléares où l'activité est pratiquée et crée sa première école de plongée à Palinuro en 1955 en Italie au cours de laquelle 600 brevets de plongeurs sont délivrés. De même, en 1965, sous l'impulsion de Maurice Hertzog, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports et vainqueur de l'Annapurna, l'Union des Centres de Plein Air (UCPA) nait de la fusion de l'Union des Centres de Montagne et du Centre nautique des Glénans.

Une grande partie des cadres fédéraux en activité pendant cette période étaient issus ou avaient pratiqué, encadré ou professé dans le cadre de ces organismes.

Nous voyons bien au travers de cette approche historique d'où provient l'appellation de guide dans le milieu subaquatique et se dessiner les prémices de ce que va représenter son rôle d'encadrant.

b) En 1958 - Création du 2ème échelon de plongeur autonome

Après la création du brevet national de moniteur de plongée en scaphandre autonome en juin 1957, dès 1958, la fédération organise la plongée avec trois niveaux de plongeurs : le brevet d'initiation (brevet élémentaire), le brevet permettant la plongée avec un moniteur (1er échelon) et le brevet permettant l'autonomie complète (2ème échelon). Ce dernier nécessitait un haut niveau de compétence technique et théorique. Aucun rôle d'encadrement n'était officiellement dévolu au

[1] Habit en caoutchouc vulcanisé, palmes (ou propulseur de sauvetage) de Louis de Corlieu en 1924, détendeur moderne de Georges Commeinhes (GC42 en 1942) et celui popularisé de Pierre-Yves Cousteau et Emile Gagnan (CG45 en 1945)

[2] Pierre de Latil et Jean Rivoire (1953) : « Vers le tourisme sous-marin » : « *(…) la vraie révolution, c'est le fait social que les hommes sont nombreux, désormais, à se promener dans la mer, serait-ce à faible profondeur.* »

[3] Thèse de Vianney Mascret « L'aventure sous-marine : Histoire de la plongée sous-marine de loisir en scaphandre autonome en France (1865-1985) » pages 115 et 133

2ème échelon. Il était pourtant d'usage que le 2ème échelon encadre les palanquées, même si aucune formation ne lui était donné sur le sujet tant le manque de moniteurs était patent.

c) En 1984 - Création du plongeur niveau 4 capacitaire

La réforme du cursus du plongeur niveau 4 capacitaire, se substitue au 2ème échelon en 1984. Elle apporte les prémices de la formation de guide d'exploration sanctionnée par une attestation signée par un moniteur (minimum E3) que devait fournir le candidat à l'examen. Dans les faits, cette compétence était rarement travaillée autrement que « sur le tas » pendant la préparation du candidat, puisque cette compétence n'était pas évaluée à l'examen.

d) En 2014 – Introduction d'une épreuve de guide de palanquée

En 2014, une réforme de fond, issue des travaux du collège national sur la filière « encadrants »[4], a permis d'augmenter considérablement l'importance de la compétence de guide d'exploration dans le cursus du niveau 4. La compétence de guide, devenue obligatoire et à forts coefficients, est désormais au cœur de la formation et de l'évaluation de ce niveau à l'examen.

2.2 Le guide dans d'autres disciplines

a) Le guide de haute montagne

La durée de formation est longue (6 ans) avec un examen probatoire pour l'entrée en formation. Durant cette formation, il y a un examen sanction à la fin de chaque année. La formation couvre toutes les conditions rencontrées dans la fonction (montagne été, montagne hiver, escalade, ski alpiniste) et les fondamentaux pédagogiques.

b) Le guide de spéléologie[5]

La spéléologie s'est organisée à la fin des années 1960 afin d'emmener des clients contre rémunération. Il n'existait pas d'équivalence pour les brevets d'état. Une association pour défendre les droits et la reconnaissance du métier des guides de spéléologie a donc été créée. Le BPJEPS spéléologie reprend les prérogatives du guide de spéléologie.

c) Les autres fédérations sportives

Depuis la création des BPJEPS, les fédérations ont intégré l'équivalence du niveau de guide dans leur cursus. Ce diplôme est un accès au monde professionnel sportif et est également un préalable à la formation de moniteur de la discipline concernée.

Il existe quelques exceptions, notamment pour le ski de montagne, pour lequel le BPJEPS n'est pas notifié comme tel. La fédération française de ski propose un statut de moniteur stagiaire avec des tests d'entrées qui peuvent se comparer aux tests existant dans d'autres disciplines.

Le BPJEPS nécessite la validation de tests d'entrée liés à chaque discipline sportive.

[4] Mémoire d'instructeur National – Filière « Encadrants » - Référentiels de compétences & cursus. Pascal Yan (Pilote, production du cursus d'Instructeur National), Christian Ferchaud, Pascal Lecointre, Pascal Monestiez, Jean-Noël Trucco 2010

[5] Sources : Thèse de Vianney Mascret

2.3 Le guide dans d'autres écoles subaquatiques

Je reprends ici les conclusions données par Beate Garh[6] dans son chapitre 6 sur les «autres formations de Guide de plongée subaquatique » après m'être assuré que ces notions perdurent depuis l'élaboration de son mémoire en 2011 :

a) PADI Dive Master et SSI Guide

Le « Dive Master PADI » et le « Dive Control Specialist SSI », donnent à leurs titulaires des prérogatives dépassant celles d'un guide de plongée subaquatique.

Les compétences d'un guide de plongée subaquatique chez PADI sont à peu près équivalentes à celles *qui figurent dans le cursus FFESSM pour la formation de « Guide de palanquée - Niveau 4 ».* L'équivalence Dive Master est d'ailleurs accordée pour être Assistant Instructeur PADI ou Instructeur PADI pour les titulaires d'un Niveau 4 Français[7].

b) Les autres organismes français

L'ANMP et la FSGT ont remplacé l'examen ponctuel par une évaluation en continu, le SNMP laisse le choix entre l'un et l'autre.

L'ANMP et la FSGT ont édité un livret de certification qui retrace la formation et l'évaluation en continue avant la certification.

c) Les fédérations appartenant à la CMAS

Pratiquement *« toutes les fédérations dont le programme d'examen est à disposition, évaluent le candidat sur au moins une plongée où il est en situation de guide ».*

2.4 Le guide de palanquée dans le code du sport

Reprenons la définition du Guide de palanquée dans le code du sport (CDS) :

« *Paragraphe 2 - Le Guide de Palanquée*

Art. A. 322-73. - Plusieurs plongeurs qui effectuent ensemble une plongée présentant les mêmes caractéristiques de durée, de profondeur et de trajet, y compris s'ils respirent des mélanges différents, constituent une palanquée. Lorsque la palanquée est composée de plongeurs justifiant d'aptitudes différentes ou respirant des mélanges différents, elle ne doit pas dépasser les conditions maximales d'évolution accessibles au plongeur justifiant des aptitudes les plus restrictives ou du mélange le plus contraignant. Les plongeurs mineurs ne sont pas autorisés à évoluer en autonomie.

Art. A. 322-74. – Lorsqu'en milieu naturel, la palanquée en immersion est dirigée par une personne l'encadrant, celle-ci est titulaire d'une qualification mentionnée à l'annexe III-15b. Cette personne est

[6] La Compétence « Guide de Palanquée » réflexions sur son enseignement (enquête réalisée en Ile-de-France / Picardie – Beate Gahr le 01 novembre 2011

[7] www.atlantisformation-guadeloupe.com « je viens d'une autre organisation de plongée… »

responsable du déroulement de la plongée et s'assure que ses caractéristiques sont adaptées aux circonstances et aux aptitudes des plongeurs. Lorsqu'au moins un des plongeurs encadrés ou la personne encadrant la palanquée utilise un mélange autre que l'air, cette dernière justifie également des aptitudes correspondant aux mélanges utilisés conformément aux annexes III-17b, III-17c, III-18b et III-18c. »

Nous pouvons donc constater que la notion de Guide de palanquée diffère selon la définition du CDS et celle plus usuelle donnée à un titulaire de la qualification de Guide de palanquée ou de plongeur Niveau 4 à la FFESSM ou d'autres fédérations. La définition est plus étendue pour le CDS car toute personne qui encadre une palanquée est considérée comme un Guide de palanquée. Les qualifications sont déclinées principalement dans l'annexe 16b.

Les qualifications du guide de palanquée encadrant la palanquée figurent en annexe 1 du présent mémoire (Cf. les annexes 15b et 16b du CDS).

3. Évolution des épreuves

En 2014, le N4 a été recentré sur son « cœur de métier » : la fonction de guide de palanquée.

Dans le tableau récapitulant les épreuves et les coefficients attribués entre le N4 et le GP-N4 de la page suivante, la somme des coefficients est identique mais avec les épreuves supprimées, changées ou regroupées, l'importance de certaines épreuves a changé par rapport à l'ensemble des notes du GP.

Ainsi, pour les épreuves du groupe plongée scaphandre : réponse aux signes pour le N4 et conduite de palanquée et briefing/debriefing pour le GP, le coefficient passe de 12,5% pour le N4 à 15,65% pour le GP soit une augmentation de plus de 25% par rapport à l'ensemble des épreuves[8].

Cette évolution de coefficient ne se fait pas pour autant au détriment des autres épreuves. Le groupe plongée scaphandre est divisé en deux sous-groupes : sous-groupe A (en vert dans le tableau) et sous-groupe B (en jaune dans le tableau) pour lesquels le candidat doit avoir la moyenne dans ces deux sous-groupes.

Epreuve de nage en surface sur une distance de 500 m avec scaphandre pour le GP (Epreuve n°9) est désormais intégrée dans le groupe 2 « Epreuves pratiques », sous-groupe « Sous-groupe B – Maîtrise et démonstrations pratiques et techniques ». Elle est notée faite/non faite et n'a pas d'impact sur la répartition des coefficients, mais elle reste une épreuve à terminer car éliminatoire.

Nota : abstraction faite du coefficient et de l'épreuve de RSE. En effet, au moment de la rédaction de ce mémoire, l'épreuve est neutralisée[9] depuis septembre 2017. Une étude est en cours pour éventuellement remplacer cette épreuve avec le même coefficient.

En conclusion, avant 2014, la critique essentielle portant sur l'examen au N4 était que le stagiaire devait être un très bon technicien de la plongée avec la réalisation de nombreuses épreuves de démonstration technique. La validation de son vrai « cœur de métier » était réalisée par un moniteur

[8] Voir tableau de comparaison des coefficients entre les anciennes épreuves du brevet N4 et les nouvelles épreuves du brevet GP-N4 en annexe 2 du présent mémoire [9] Circulaire RSE de Jean-Louis Blanchard, septembre 2017

E3 minimum pendant la formation en situation dans son club et non en situation d'examen comme aujourd'hui.

Le candidat GP-N4, continue à devoir démontrer sa technicité de plongeur avec les épreuves de descente, de stabilisation, d'IPD à 40 m, mais aussi sa condition physique (800 m) et sa gestion de l'effort (mannequin), mais il doit désormais en plus :

- démontrer sa capacité à prendre en compte des plongeurs de niveaux et d'expériences différentes (tirage au sort des épreuves sujet GP) ;
- s'adapter aux sites de plongée ;
- faire un briefing et un débriefing ;
- avoir une attitude d'observateur pour pouvoir corriger et aider/conseiller le plongeur qu'il encadre.

Il n'a pas les prérogatives d'enseignement, mais il peut, par un signe convenu ou dans son débriefing, signaler une imperfection technique, par exemple : le vidage de masque...

En résumé, le GP-N4 doit avoir un profil complet. Même si les épreuves spécifiques de GP-N4 sont à forts coefficients, la nouvelle répartition par sous-groupe impose d'avoir la moyenne dans ces sous-groupes : un sous-groupe « raté » ne peut donc être rattrapé par un autre sous-groupe.

4. La formation des guides à la conduite de palanquées

4.1 Les objectifs du formateur

Dans ce chapitre, sera évoqué les différentes contraintes que rencontreront les tuteurs pour :

- Former un candidat pour passer les épreuves du GP-N4 (stage final et examen)
- Former opérationnellement un futur GP-N4 (dans le cadre du stage en situation)

4.2 La partie spécifique des épreuves du GP-N4 à l'examen

L'épreuve 4 de l'examen dans sa partie pratique est déclinée en 3 parties (Cf. MFT édition du 13 octobre 2017) :

a) Conduite de palanquée avant l'immersion

Avant l'immersion, à l'examen, le stagiaire doit :

GUIDE DE PALANQUEE – Niveau 4 (GP-N4)

EPREUVE 4 – PRATIQUE
Conduite de palanquée, avant l'immersion

Savoirs/Savoir-faire/Savoir être	Commentaires et limites	Conditions de réalisation	Examen
Etre capable de :		**Le jury évalue :**	
Ecouter et intégrer les consignes du DP.	Le GP doit écouter le briefing du DP et prendre en compte les éléments qui lui serviront à organiser son action.	L'attention portée aux consignes du DP.	Mise en situation sur une plongée d'exploration avec des plongeurs relevant des prérogatives du GP (PE12, PE20 ou PE40). Le candidat prend connaissance du sujet et le traite jusqu'à l'immersion.
S'informer auprès du DP.	Le sujet peut nécessiter une demande d'information utile à sa réalisation.	La capacité à identifier les éléments manquants et utiles.	
Accueillir, prendre en charge et informer la palanquée sur le déroulement de la plongée en tenant compte du niveau des plongeurs.	Le GP prend en charge sa palanquée et déroule son briefing jusqu'à l'immersion.	La qualité de la prise en charge de la palanquée (nature des plongeurs, moyens de décompression, expérience des plongeurs, etc.).	
Intégrer les consignes du DP.	Le GP prend en compte et intègre les consignes du DP dans son briefing.	La pertinence des consignes données (organisation de la plongée, sécurité, respect des consignes, etc.).	
Organiser et gérer la mise à l'eau en sécurité.	Le GP vérifie le matériel et assure la phase de mise à l'eau en lien avec la nature des plongeurs encadrés (débutants aux plongeurs confirmés).	La comportement du GP et l'efficacité de son organisation.	
	Le GP assure le regroupement de sa palanquée et prépare l'immersion.		
Organiser et gérer l'immersion en sécurité.		Le comportement lors de l'immersion (regroupement de la palanquée, attitude du GP, etc.).	

- Prendre en compte le niveau d'évolution et l'expérience des plongeurs
- Doit appliquer les consignes du DP pour la durée de la plongée : le candidat doit s'attendre à ce que la durée soit en général tronquée pour des raisons d'organisation (ratio moniteur/stagiaires). Pour le futur GP-N4, la durée sera celle d'une plongée loisir c'est-àdire entre 30 et 50 mn

Le sujet tiré au sort par le candidat, précise :

- La profondeur maximale d'évolution : 12 m, 20 m, 40 m
- La durée de plongée : de 10 à 20 mn
- Le niveau de plongée : PE12, N1, N2, PE40
- L'expérience du plongeur : de premières bulles à n plongées
- La dernière plongée réalisée : la veille, la semaine dernière, 1 an ou plus
- Le lieu et les conditions de plongée : mer chaude, première plongée en mer, la température, les lieux ou conditions de mer

Pendant le stage en situation, le futur GP-N4 dispose via le DP du niveau des plongeurs, parfois associé à la profondeur d'évolution, mais il doit se faire préciser l'expérience des plongeurs qu'il aura à encadrer.

Le futur GP-N4 doit donc demander les informations dont il a besoin auprès des plongeurs, en évitant une check-list sous forme de questionnaire et privilégier un échange par la prise de contact et la discussion.

A titre d'exemple, le dialogue suivant peut être initié :

« *Bonjour votre prénom est bien (citer le prénom) ? Pouvons-nous nous tutoyer ?*

Je m'appelle (Pierre), nous allons plonger ensemble avec untel et untel, tu as déjà plongé ici ? Ta dernière plongée remonte à quand ? Tu as l'habitude de ce matériel ? Tes oreilles passent bien ? Tu plonges où d'habitude ? ».

Informations sur le site par le DP

Que ce soit lors du stage en situation ou au stage final et examen, le DP veillera à maintenir le détail sur la description du site lors de ses briefings : profil du site, parcours conseillé, courants éventuels, position du bateau par rapport au site, type de mouillage s'il existe, récupération des plongeurs, dispositifs spécifiques (ligne de vie, mise à disposition du bloc de sécurité, rappel des plongeurs), description sur la faune et la flore.

Préparation du briefing

Pendant le stage final et l'examen, après la prise d'informations sur le site et les plongeurs à encadrer, le candidat dispose de 10 mn pour préparer son briefing au calme. Il peut éventuellement solliciter le DP (ou le jury en situation de DP) pour toute information complémentaire.

Pendant le stage en situation, la contrainte de la durée de préparation sera peu à peu affinée afin d'atteindre la durée imposée de 10 minutes.

b) Conduite de palanquée pendant l'immersion

EPREUVE 4 – PRATIQUE
Conduite de palanquée, pendant l'immersion

Savoirs/Savoir-faire/Savoir être	Commentaires et limites	Conditions de réalisation	Examen
Etre capable de :		**Le jury évalue :**	
Gérer la descente.	Le GP assure la phase de descente avec une palanquée groupée. Il assure sa sécurité. L'organisation et les choix techniques (pendeur, pleine eau, etc.) tiennent comptent du contexte de la plongée (niveau des plongeurs, nature du site, clarté de l'eau, courant, etc.).	Le comportement du GP, l'efficacité et la pertinence des actions mises en œuvre.	Mise en situation sur une plongée d'exploration avec des plongeurs relevant des prérogatives du GP (PE12, PE20 ou PE40). Le candidat traite le sujet de l'immersion au retour en surface.
Gérer le regroupement au fond.	Le GP assure la cohésion de la palanquée, il communique avec les plongeurs et vérifie que tout va bien avant de démarrer l'exploration.	Le comportement du GP, l'attention qu'il porte aux plongeurs, son efficacité et sa sérénité.	
Assurer le déroulé de la plongée dans le respect des consignes du DP.	Le GP évolue conformément aux indications données aux plongeurs et dans le respect des consignes du DP. Le GP est réactif aux situations non prévues (courant au fond, turbidité de l'eau,	Le respect des consignes du DP et des indications du briefing.	
S'adapter aux situations imprévues dans le sens de la sécurité.	température, etc.).Les adaptations vont dans le sens de la sécurité (réduction du temps de plongée, modification du parcours, réduction de la profondeur etc.).	La capacité à réagir et à s'adapter. La pertinence des analyses et l'efficacité. La sécurité de la palanquée doit rester au cœur des préoccupations de GP.	

Pendant l'immersion le candidat veillera à s'assurer que les conditions suivantes sont réunies :

A la descente

Pendant le stage final et l'examen, le candidat peut être confronté à une simulation d'un plongeur présentant un problème d'oreilles à gérer et devra y remédier (stopper, remonter, réessayer, recherche d'un point d'appui, rassurer, adapter la profondeur d'exploration, etc.).

Pendant le stage en situation, ce point aura vraisemblablement pu être abordé avec son tuteur lors de l'encadrement de plongeurs avec des niveaux réels.

La cohésion de la palanquée

Elle n'est pas évaluée ni au stage final ni à l'examen, car un seul jury est à encadrer dans le cadre de l'épreuve. Le stagiaire doit tenir compte des conditions réelles de la plongée et s'adapter en conséquence (adapter la profondeur, le parcours et la durée).

En stage en situation, ce point devra être travaillé progressivement avec le tuteur jusqu'à un effectif complet de palanquée et/ou un niveau croissant de complexité : jeunes plongeurs, premières bulles, niveau de plongeurs encadrés, turbidité, courant, croisement de palanquée, changement de direction, sécurité surface et retour au bateau, etc.

Pendant l'immersion (suite) :

EPREUVE 4 – PRATIQUE
Conduite de palanquée, pendant l'immersion (suite)

Savoirs/Savoir-faire/Savoir être	Commentaires et limites	Conditions de réalisation	Examen
Etre capable de :		**Le jury évalue :**	
S'orienter.	Le GP guide sa palanquée, il s'appuie sur les éléments naturels (soleil, relief, etc.) mais aussi à l'aide d'instruments.	La maîtrise de l'orientation qu'elle soit instinctive ou avec instrument. Le retour est conforme aux prévisions.	
Agrémenter la plongée.	Le GP exploite les ressources du site (faune, flore, relief, etc.). Il a également le souci du respect de l'environnement et s'implique dans une action éducative.	La capacité à exploiter les ressources du site, l'exemplarité dans le comportement.	
Intervenir en fonction du comportement des membres de la palanquée.	Le GP est attentif aux comportements des plongeurs et réagit lorsqu'ils ne sont pas conformes au bon déroulement de la plongée ou quand ils génèrent des situations potentiellement dangereuses.	L'attention portée aux plongeurs, la réactivité et l'efficacité de l'action du GP. Sa pertinence et sa sérénité. L'intervention nécessitant une assistance sera évaluée dans une autre compétence.	
Gérer la fin de la plongée et le retour en surface.	Le GP gère la fin de plongée et le retour en surface en toute sécurité, il communique avec les plongeurs et veille à la cohésion de la palanquée. Il organise une procédure de décompression pertinente et efficace. Si nécessaire, il balise les paliers à l'aide du parachute.	La pertinence de la procédure de décompression, le comportement du GP lors des paliers (regroupement, maintien des profondeurs, surveillance des instruments, etc.).	

L'orientation

En stage final et à l'examen, la durée de la plongée étant limitée pour respecter le timing, le trajet est souvent simple et court. Il est rare qu'un candidat se perde même avec l'effet du stress.

En stage en situation, le stagiaire est confronté à la réalité du guide. Le trajet sur une durée plus longue est plus important, il doit donc gérer l'orientation et se préoccuper des paramètres réels et de la consommation des plongeurs pour gérer le retour en toute sécurité.

Agrémenter la plongée

En stage final et à l'examen, comme pour l'orientation le trajet et la durée de plongée étant limités, le débriefing faune et flore est en général très succinct.

En stage en situation, le débriefing faune et flore sera nécessairement plus complet.

Intervention sur les membres de la palanquée

En stage final et à l'examen, le stagiaire doit s'attendre à un comportement du moniteur nécessitant une intervention : problème d'oreille, de maintien du niveau d'immersion pendant le trajet et/ou la remontée, mauvais positionnement dans la palanquée (distance de sécurité, profondeur différente de celle du guide), etc. Le candidat ne doit s'attendre à aucune simulation d'incident nécessitant une assistance pendant cette épreuve,

En stage en situation, la vigilance du stagiaire sera à développer en fonction du nombre et de l'attitude de tous les plongeurs qu'il encadre, jusqu'à des situations pouvant nécessiter une assistance tout en gérant le reste de la palanquée.

Fin de plongée et retour en surface

En stage final et à l'examen, le stagiaire, même si la situation est simplifiée du fait de la gestion d'un seul membre de la palanquée, devra tenir compte des paramètres de décompression de son jury et rester vigilant à la cohésion de la palanquée à la sortie du parachute et à l'approche surface (Tour d'horizon, mise en sécurité surface : gilet gonflé, matériel à poste).

En stage en situation, différents scénarios pourront être travaillés en fonction du type de plongée et des plongeurs encadrés : plongeurs disposant de moyens de décompression, nombre de plongeurs, état de la mer, niveau et/ou expérience du plongeur, etc.

c) Conduite de palanquée après l'immersion

EPREUVE 4 – PRATIQUE
Conduite de palanquée, après l'immersion

Savoirs/Savoir-faire/Savoir être	Commentaires et limites	Conditions de réalisation	Examen
Etre capable de :		**Le jury évalue :**	
Gérer le retour au bateau.	Le GP assure la gestion du retour au bateau et la cohésion de la palanquée et ce en relation avec le niveau et la spécificité des plongeurs (niveau technique, âge, forme physique et psychologique, etc.).	Le comportement du GP, l'attention portée aux plongeurs et les consignes données.	Mise en situation sur une plongée d'exploration avec des plongeurs relevant des prérogatives du GP (PE12, PE20 ou PE40). Le candidat traite la phase de débriefing et de fin de plongée.
Assurer le débriefing, commenter le déroulement de la plongée.	Le GP reprend les faits marquants de la plongée, il donne des informations sur les éléments observés. Il donne des explications sur d'éventuelles interventions et recadre si nécessaire les plongeurs et ce dans le respect de ses prérogatives (rôle de conseil).	La pertinence des commentaires. Le bien-fondé des observations et remarques faites aux plongeurs La cohérence des conseils prodigués. Le GP reste dans ses prérogatives d'encadrant sans déborder sur celles d'enseignant.	
Observer et surveiller.	Le GP reste en contact avec sa palanquée, apporte une aide éventuelle au déséquipement, rappelle les consignes de sécurité (s'informer, communiquer, prévenir en cas de signes inhabituels).	L'action et le comportement du GP. La pertinence des informations et des conseils prodigués.	

Retour bateau

En stage final et à l'examen, l'épreuve n'est terminée qu'une fois la sécurité du jury assurée sur le bateau. La cohésion de la palanquée pendant le retour au bateau et l'ordre de remontée par l'échelle sont attendus.

En stage en situation, les scénarios à travailler sont plus variés : vigilance du retour surface (signalisé) de façon regroupée, état de la mer, mode de récupération des plongeurs, coordination avec le pilote, organisation de la remontée à l'échelle (en fonction des conditions de mer), et sécurisation des plongeurs sur le bateau.

Débriefing

En stage final et à l'examen, ce point n'est pas à négliger (1/4 des points du briefing), le candidat doit être en mesure d'effectuer des commentaires et conseils sur :

- La faune et la flore rencontrés : s'appuyer si possible sur des planchettes et ses connaissances du milieu, comportement vis-à-vis du milieu ou d'une espèce, etc.
- Le comportement dans l'eau : évènement particulier, points positifs et négatifs,
- Le matériel et l'équipement du plongeur : combinaison (si froid), positionnement des instruments, lestage, etc.,
- Le remplissage du carnet de plongées : rappel du site, des paramètres et des points caractéristiques, etc.,
- Les comportements à éviter après la plongée : efforts, réhydratation, nutrition, apnée, altitude, etc.

Le temps alloué au débriefing est toutefois assez court pour respecter le planning de passage. La concision est de mise.

En stage en situation, le temps pour le stagiaire est moins compté, il peut en profiter pour échanger avec sa palanquée : autres sites, plongées suivantes, suivi des relations, etc.

Observer et surveiller

En stage final et à l'examen l'observation et la surveillance surface du jury ne sont en principe pas requises ni évaluées.

En stage en situation, la transmission des paramètres au DP, l'observation et la surveillance de sa palanquée sont impératives. Un recyclage RIFAP pourrait être envisagé dans le cadre de sa formation.

4.3 La formation à la compétence « Guide d'exploration » est-elle une formation au 2ième degré ?

a) Préambule

Le profil du guide de palanquée – N4 est, selon le postulat pris lors de la réforme de la « filière encadrants » en 2010[9] ayant amené la réforme du MFT entre autres de ce niveau : « *d'animer un groupe de plongeurs en exploration en étant capable d'emmener ce groupe en toute sécurité et en tous milieux selon les dispositions réglementaires et de commenter les éléments observés lors de la plongée et l'environnement maritime pour donner de l'intérêt à son animation* »

Partant du principe que la formation du GP-N4 à l'animation d'un groupe de plongeurs est une fonction de cadre, elle nécessite de ce fait une pédagogie au second degré.

On peut alors s'interroger sur le niveau de qualification du MF1 pour entreprendre ce type de formation alors qu'il ne possède pour seul bagage que le cursus actuel où l'activité de « Tutorer »

[9] Filière « Encadrants » - Référentiels de compétences et cursus par le groupe de travail du collège national piloté par Pascal Yan en 2010

(C13) n'est proposée que dans un module complémentaire ciblé sur la formation d'initiateurs (TSI), au travers l'unité de compétence UC1.

Une transposition de la compétence UC1 de la formation TSI pour la compétence « Guide d'exploration » (C8) étant inexistante dans le cursus MF1 pour la formation des plongeurs GP-N4 (cette prospective est abordée au chapitre 5), l'apport qui peut être fait dans l'immédiat est d'aider le MF1 à construire son référentiel de mises en situation de ses stagiaires à l'aide d'un outil qui lui permet d'introduire des paramètres permettant une progression de la formation.

Le point suivant a pour objet de proposer quelques éléments de réflexion sur ce sujet.

b) Outil d'élaboration des mises en situation des stagiaires pour la compétence « Guide d'exploration »

L'objectif de cet outil est d'aider les MF1 à établir des sujets en respectant une certaine progressivité dans leur approche et en faisant en sorte de coller au mieux à la réalité de la conduite de palanquées.

A cet effet, pour chaque paramètre identifié, des variables sont proposées permettant d'établir des sujets différents dont le MF1 s'attachera à vérifier la cohérence.

Dans la partie à suivre, pour chaque paramètre, je décris (outre les variables possibles), un attendu et précise le ou les prérequis et/ou le contexte et l'objectif de travail du stagiaire. Le tout est assorti de commentaires qui fixent les limites ou les contraintes du dispositif.

Profondeur : 12m, 20m, 40m

Attendu : écoute du briefing DP, prise en compte des infos sur le profil du site.

✓ Ce que je fais travailler à mon stagiaire : le respect des paramètres, ne pas être entraîné par la profondeur, savoir adapter le trajet de la plongée.

⇨ Commentaire : notion importante du respect de la profondeur, s'assurer que le futur GP-N4 sache respecter la limite, qu'il se donne une marge de manœuvre lui permettant d'évoluer dans une zone de confort.

Problèmes particuliers : sinus, oreilles, mal de mer, froid

Attendu : information importante car liée à la sécurité du plongeur, gestion particulière de la vitesse de descente et de remontée, temps d'immersion, si le mal de mer est trop important : pas de plongée.

✓ Ce que je fais travailler à mon stagiaire : adaptation du comportement aux scénarios par l'application des connaissances théoriques sur la pratique de la plongée.

⇨ Commentaire : que le futur GP-N4 puisse aller jusqu'à proposer au plongeur qu'il encadre de ne pas plonger car sa sécurité peut être engagée.

Autre école : PADI, SSI et niveau dans l'école

Attendu : briefing sur les signes conventionnels CMAS

✓ Ce que je fais travailler à mon stagiaire : connaissance et culture des différentes écoles, et si le stagiaire n'a pas de repère, lui conseiller d'aller chercher les informations dans ces cursus ou en posant des questions.

⇨ Commentaire : on attendra sur cet item une culture générale sur les écoles de plongée et leurs différents niveaux (équivalent des N1 et N2 de la FFESSM)

Intervalle depuis dernière plongée : 1 semaine, 1 mois, 1 an, 10 ans

Attendu :

- Si 1 semaine ou 1 mois : question sur le lieu de la plongée, les conditions
- Si 1 an : question sur la fréquence des plongées, connaissance du club, du matériel
- Si 10 ans : question sur l'historique des plongées, matériel, signes et règlementation de l'époque

✓ Ce que je fais travailler à mon stagiaire : adaptation du briefing par des questions au plongeur pour mieux cerner le niveau et l'expérience du plongeur

⇨ Commentaire : pertinence de la communication, connaissance sur le matériel. Il faut que le formateur puisse donner des éléments de référence au stagiaire sur l'histoire de la plongée et une adaptation aux différentes réponses possibles

Nouveau matériel : détendeur, gilet, combinaison

Attendu : questionnement pour savoir si le plongeur à la connaissance du fonctionnement de son matériel, ex : une combinaison nouvelle implique un test de lestage.

✓ Ce que je fais travailler à mon stagiaire : connaissance et culture générale du stagiaire sur le matériel, pour le gilet réglage possible, équipement, inflateur. Pour l'ordinateur : type de modèle utilisé, palier ou zone de palier, mode planification de plongée, palier de sécu, lecture des différents ordinateurs, affichage des paramètres de plongée.

⇨ Commentaire : le stagiaire doit être capable de faire une synthèse sur le matériel pour proposer une solution, un conseil au plongeur ex : taille de la combinaison, épaisseur de celle-ci, lestage adapté, fonctionnement d'un gilet, particularité d'un inflateur

Expérience/température d'eau : lieu /pays des dernières plongées effectuées : mer chaude, lac, eau froide, visibilité

Attendu : adaptation sur le briefing signe froid, courant houle, lestage, bateau

✓ Ce que je fais travailler à mon stagiaire : stratégie de plongée, durée de la plongée, mise à l'eau, pas de briefing inutile en surface (si les conditions sont difficiles), mode d'immersion

⇨ Commentaire : vérifier que le stagiaire a une connaissance des températures usuelles des zones d'immersion et du matériel de protection contre le froid (épaisseur/matière combinaison)

Situation dans la formation : diplôme acquis la veille ; fin de formation premières bulles

Attendu : prise en compte du statut de débutant pour la profondeur d'évolution envisagée

✓ Ce que je fais travailler à mon stagiaire : savoir trouver l'information dans le MFT

⇨ Commentaire : le stagiaire doit connaître les différents cursus des plongeurs de la plongée enfant jusqu'au GP-N4

Plongée mer : oui ou non et conditions

Attendu : briefing sur lestage, condition de transport (bateau), condition de mer houle, courant.

✓ Ce que je fais travailler à mon stagiaire : savoir utiliser sa propre expérience de plongeur sur des conditions qui peuvent être difficiles houle, courant, visibilité dans tout type de lieu, mer avec et sans marée, lac, carrière (cf. mémoire d'IR de JL Largeau).

⇨ Commentaire : le stagiaire doit prendre en compte les différents paramètres donnés dans les sujets et adapter ses briefings et son comportement après la prise en charge de sa palanquée et la mise à l'eau : exemple si présence de houle éviter de rester trop longtemps en surface, adapter le trajet pour rejoindre le lieu d'immersion

Nombre de plongées : expérience du plongeur dans l'espace d'évolution

Attendu : si le plongeur n'est pas en formation quelle est son expérience dans l'espace d'évolution

✓ Ce que je fais travailler à mon stagiaire : qu'il s'interroge si N1 avec un nombre de plongées > 50 par exemple savoir pourquoi il n'est pas intéressé par un N2, dans le débriefing lui proposer un PE 40, de ne pas forcement lier le nombre de plongées avec les qualités de plongeur.

⇨ Commentaire : faire comprendre au futur encadrant que le nombre de plongées ne représente en rien la qualité technique du plongeur qu'il encadre

Plongée de nuit : comportement adapté du GP-N4 avant, pendant et après la plongée

Attendu : savoir diriger une palanquée en plongée de nuit, réalisation du briefing spécifique, adaptation à l'expérience des plongeurs sur ce type de plongée.

✓ Ce que je fais travailler à mon stagiaire : prise en compte du briefing du DP, organisation particulière sur la plongée préparation du matériel, mise à l'eau, organisation de la palanquée en plongée, signes /communication, palier, retour au bateau

⇨ Commentaire : faire mimer les signes avec les lampes/phares au sec par les plongeurs, expliquer aux plongeurs encadrés les raisons des différences de pratique par rapport à une plongée de jour.

Tombant de profondeur supérieure à la limite d'évolution du plongeur : écart entre la profondeur d'évolution et la profondeur maximale du tombant

Attendu : briefing sur la stabilisation, stratégie de descente.

✓ Ce que je fais travailler à mon stagiaire : mise en place d'une stratégie et adaptation aux conditions de la plongée, profondeur supérieure à la prérogative de la palanquée qu'il encadre

⇨ Commentaire : insister sur toutes les possibilités de communication sur la stabilisation signe « gonfle ton gilet », « purge », « stabilise-toi à ce niveau », repère de profondeur, utilisation des instruments

Pression bouteille départ fond et retour bateau : utilisée sur les plongées profondes dans l'espace PE 40 par exemple 100b, 120b

Attendu : insister sur la communication de la pression dans la bouteille, explication des codes de communication hors valeurs classiques (mi bouteille et réserve), on sera attentif sur les exemples choisis par exemple 140 b

✓ Ce que je fais travailler à mon stagiaire : communication pour le briefing et anticipation de la consommation du plongeur encadré, donner au stagiaire des repères sur le découpage de la consommation d'air dans une plongée :

- 30 % mise à l'eau, descente, arrivée fond
- 40 % balade
- 30 % remontée, palier, retour bateau

On considère que les 100 % sont mesurés en prenant en compte la remontée sur le bateau avec 50 b (soit une consommation de 150 b si départ avec 200 b)

En cas de conditions de plongée difficiles (courant, froid, houle, visibilité réduite…), la répartition présentée ci-dessous peut être compromise. On demandera au stagiaire d'être vigilant sur la gestion du stock d'air de la palanquée, en équilibrant si besoin, en fonction de la consommation de ses plongeurs

⇨ Commentaires : adaptation aux codes utilisés par les plongeurs en fonction de leurs habitudes et/ou formation

Pression bouteille retour bateau : marge de manœuvre de sécurité utilisée pour la stratégie de guidage de palanquée

Attendu : insister sur la communication de la pression dans la bouteille au cours de la plongée. Le GP-N4 doit s'adapter aux circonstances

✓ Ce que je fais travailler à mon stagiaire : anticipation des consommations, avoir des repères sur l'impact des conditions de plongée sur des plongeurs, savoir gérer son retour au bateau en privilégiant une zone d'évolution moindre

⇨ Commentaire : faire travailler le stagiaire sur toutes les situations possibles, exemple : varier la consommation à la fin de la plongée, ne pas avoir une consommation linéaire

Palier : anticipation des paliers, compréhension de son matériel de décompression

Attendu : briefing sur la communication pour signaler des paliers ou un mode « no-deco », gestion des paramètres de la plongée

✓ Ce que je fais travailler à mon stagiaire : prise en compte du matériel de calcul de la décompression dans la palanquée par des questions et/ou des observations, adaptation de son briefing (communication utilisée pour signaler la profondeur du palier, la durée du palier ou la DTR le cas échéant) au cours de la conduite de sa palanquée

⇨ Commentaire : le stagiaire doit savoir gérer ses paramètres de décompression, mais il doit aussi connaître les autres ordinateurs utilisés

Utilisation du parachute : demande du DP de sortir au parachute en cas de mouillage non retrouvé et/ou en cas de récupération hors mouillage

Attendu : briefing sur le retour en surface après palier, regroupement expliquer d'attendre le OK du pilote le laisser manœuvrer et monter sur le bateau.

✓ Ce que je fais travailler à mon stagiaire : technique de lâcher de parachute en toute circonstance et organisation de la palanquée pour assurer une surveillance

⇨ Commentaire : démonstration technique du lâcher de parachute, stratégie du positionnement de la palanquée au palier et prise en compte du briefing DP sur la récupération des palanquées. Le formateur peut éventuellement laisser le stagiaire GP-N4 une demie journée avec le pilote du bateau pour qu'il soit sensibilisé aux préoccupations du pilote dans ce type de manœuvre

Durée maxi d'immersion : le DP impose une durée pour des raisons d'horaire de marée, de double rotation, de distance si plongée dérivante

Attendu : briefing sur les raisons de la mise en place de cette contrainte de durée à respecter

✓ Ce que je fais travailler à mon stagiaire : respect des paramètres, gestion de la plongée sur le trajet, la répartition des durées

⇨ Commentaire : anticipation du timing par le stagiaire, amener le futur GP-N4 à prendre une marge de sécurité sur un trajet « aller et retour ». Il est intéressant de voir s'il prend en compte de nombreux paramètres influençant la durée de plongée

Pour rendre plus pratique ces combinaisons de paramètres, je propose l'élaboration sous tableur d'une grille avec menus déroulants permettant de construire un sujet en fonction du niveau de progression du stagiaire GP-N4 et de l'adaptation à la mise en situation.

N° sujet	profondeur d'exploration	problèmes particuliers	autre école	interval dernière plongée	nouveau matériel	expérience T° eau	situation dans la formation	plongée mer	nb plongées si précisé	plongée de nuit	si tombant profondeur	pression bouteille départ fond	pression bouteille retour bateau	si palier durée maxi	utilisation parachute	durée maxi immersion

Nb : en vert les items que je pense indispensables à l'élaboration de tous les sujets

A l'approche de la validation de l'aptitude à l'épreuve de conduite de palanquée (A1), il est souhaitable de se rapprocher des sujets proposés par l'organisateur de cette aptitude, si celle-ci est réalisée à l'extérieur par d'autres évaluateur, et en tous cas, il est indispensable de se rapprocher des sujets qui sont proposés à l'examen et validés par la CTR d'appartenance.

Dans cette perspective, le MF1 a tout intérêt à se mettre en relation avec l'organisme décentralisé le plus proche (CTD par exemple) qui s'imprègne le plus souvent du contexte régional où sont validés les sujets des examens GP-N4 (directement ou par le biais d'un délégué). Ainsi, en fin de formation, les sujets étudiés sont très proches de ceux présentés au stage final et à l'examen d'un GP-N4, en particulier si l'examen est organisé par un CODEP.

5. Réflexions sur la formation des stagiaires MF1 à la formation de la compétence « Guide d'exploration » des stagiaires GP-N4

En préambule du chapitre §4.3 de ce mémoire je me suis interrogé sur la question : la formation à la compétence « Guide d'exploration » est-elle une formation au 2ième degré ? Je pense avoir pu faire état qu'il s'agit bien d'un sujet relatif à une formation de cadre.

Partant de ce principe, je suis tenté d'en déduire que la formation du MF1 présente un manque qu'il me semble nécessaire de combler. En effet, même si les prérogatives de ce brevet montrent que le MF1 peut participer à la formation de cadres en tant qu'évaluateur (associé à un E4 licencié) en particulier pour l'épreuve du groupe 2 (A1) « Conduite de palanquée » du GP-N4 et pour l'épreuve de pédagogie à l'examen initiateur. Il peut également être tuteur de stage en situation pour le cursus de formation d'initiateur, dans ce cas, le MFT précise que « *Cette compétence relève de la formation de cadres. Elle nécessite des éléments de pédagogie au second degré.* ».

On perçoit donc bien globalement la volonté de la CTN de faire en sorte de donner au MF1 la possibilité de se former « en situation » à la formation de cadres pour être plus aguerri ou compétent lorsqu'il aura à former lui-même ses stagiaires préparant ces niveaux.

Pour autant, il s'est finalement avéré indispensable dans le cas de la formation initiateur, de formaliser et de rendre obligatoire un module TSI pour transmettre les principes de la formation au 2ième degré adaptés à ce niveau, car les responsables techniques de la fédération percevaient bien les lacunes des formateurs de cadres « formés sur le tas ». Ce module s'envisage après l'obtention du MF1 après avoir acquis un minimum d'expérience de formation au premier degré (1 an).

Il est donc possible de faire le parallèle pour la formation du MF1 à la compétence C8 de « Conduite de la palanquée ». Le cursus actuel du MF1 ne préparant pas particulièrement à la formation de cette compétence, si la formation « en situation » auprès de E4 licenciés n'a pas été correctement effectuée, il n'est pas exclu de remettre en question les capacités d'un MF1 à appréhender cette partie prépondérante de la formation du GP-N4.

Plusieurs solutions se profilent alors à mon sens et nous allons donc les passer successivement en revue pour en dégager les avantages et les inconvénients :

- Pendant le stage initial MF1
- Pendant le stage en situation
- Pendant un stage GP-N4 (UC7a)
- Après l'obtention du brevet MF1

a) **Intégration de la formation à la compétence de « guide d'exploration » dans le cadre du stage initial MF1**

Le stage initial de 6 jours du MF1 est déjà extrêmement dense et il est donc compliqué d'ajouter des items supplémentaires. Néanmoins, dans l'éventualité où cet ajout serait possible (en allégeant certains autres modules de formation au 1er degré, par exemple), il pourrait être intéressant lors d'un TP de placer les stagiaires moniteurs dans une position de mise en situation de formation à la compétence de « Guide d'exploration » pour les GP-N4.

Cette mise en situation pourrait également se traduire par des exercices pratiques, comme par exemple en choisissant à partir d'une liste de sujets (simples) de conduite de palanquée utilisée à l'examen du GP-N4 :

- Donner les points importants que vous voulez entendre pendant le briefing :
    - Quelles sont les questions à poser au(x) plongeur(x) encadrés pour compléter les éléments d'information qui composeront le briefing du GP-N4 ?
    - Quelles sont les informations importantes (mots clefs) à extraire du briefing du DP (ou à extraire du sujet d'examen) ?
- Donner les éléments d'information permettant au stagiaire MF1 de constituer sa propre liste de mises en situation de GP-N4 (Création de sujets) :
    - Je veux faire travailler mon stagiaire GP-N4 sur une mise en situation propre au contexte dans lequel je me situe (un sec, un tombant, du courant, etc.), quel sujet je mets en place ?
    - Il peut être demandé aux stagiaires pédagogiques MF1 de donner des exemples de sujets et de dire quel est le thème de conduite de palanquée ils vont faire travailler chez leur(s) GP-N4.
- L'évaluation possible de l'apprentissage de la compétence « Guide d'exploration » effectuée lors du stage initial :
    - Sur un travail des stagiaires MF1 en groupe, un exercice avec un sujet et différentes situations à évaluer pour travailler sur la difficulté de l'évaluation d'un briefing/débriefing et de la prestation d'un GP.

Le principal frein à démarrer la formation à cette compétence pendant le stage du MF1 est que cela nécessite d'introduire (sans aucun doute de façon prématurée) les rudiments d'enseignement de compétences au second degré, alors que les compétences du premier degré ne sont pas encore acquises. Par ailleurs, à l'heure de l'allègement des cursus, l'alourdissement de l'apprentissage durant la formation MF1, en particulier pendant le stage initial, n'est pas vraiment dans l'air du temps, d'autant que désormais beaucoup de stagiaires déjà E2 et disposant de l'UC10 sont dispensés du stage initial.

b) **Intégration de la formation à la compétence de « guide d'exploration » dans le cadre du stage en situation du stagiaire MF1**

L'intégration de la formation à la compétence de « Guide d'exploration » des GP-N4 pendant un stage en situation MF1 pourrait paraître assez simple à réaliser par le tuteur de stage E4 du stagiaire MF1, puisque a priori il lui suffit de choisir le moment de le traiter dans le cadre des 40 UF de l'UC3 avec scaphandre.

L'inconvénient majeur cependant est que le tuteur de stage E4 ne dispose pas dans la majorité des cas de la « matière vivante » pour la formation du stagiaire MF1. En effet, si la structure d'accueil n'a pas une formation de GP-N4 en cours, la formation « en situation » peut vite « tourner court » si le tuteur ne s'improvise pas lui-même stagiaire GP-N4. Mais dans ce cas, l'organisation de la formation nécessite un jeu de rôles d'une relative complexité. En effet, si le tuteur E4 peut endosser le rôle de stagiaire GP-N4 pour faire réaliser cet exercice, encore faut-il que le scénario prévoie que le GP-N4 s'adresse à des plongeurs qu'il doit encadrer (de 0 à 40m). Bien entendu, le tuteur E4 qui endosse le rôle de GP-N4 doit simuler un comportement proche de la réalité pour que le stagiaire MF1 puisse avoir la matière pour briefer et débriefer en fonction du discours et du comportement tenus par le GP-N4 virtuel.

Pour corser la difficulté, dans la mesure où le discours du GP-N4 peut évoluer en fonction du comportement et des questionnements des plongeurs, il faudrait pour bien faire, simuler également leur(s) comportement(s) en situation. Dans ce cas, il y a plusieurs solutions :

- Soit le GP-N4 virtuel (joué par le tuteur E4 donc) encadre « de vrais plongeurs » (c'est-à-dire ayant réellement le niveau affiché sur la fiche de sécurité) et il arrive à simuler des situations où il y aura matière pour le stagiaire MF1 à effectuer un débriefing qui retrace ces situations pour leur apporter des ajustements. Cette mise en situation est extrêmement délicate, car on ne peut présager le comportement réel des plongeurs face à une situation non complètement maîtrisée ; en outre, il y a potentiellement le risque de « polluer » la plongée que le plongeur a financé d'une façon ou d'une autre.
- Soit le rôle du plongeur est joué par un autre acteur de la formation du GP-N4 (E3 en titre ou autre stagiaire GP-N4) à qui il a été demandé de jouer un scénario. Cette situation est la meilleure solution possible d'un point de vue pédagogique, car elle permet de faire évoluer rapidement les paramètres comportementaux avec une certaine intelligence situationnelle. Cependant, cette configuration est très consommatrice en ressource humaine dans le cadre d'un stage en situation et les contraintes sont telles que ces situations sont difficilement réalisables dans la plupart des structures (hors celles peut-être des CTR ou des CODEP) où le stagiaire MF1 effectue ses stages en situation.
- Soit le rôle du plongeur est joué par le stagiaire MF1 (une fois la formation au GPN4 dispensée et sa mise en situation achevée), et il y a donc un changement de rôle à faire comprendre et à faire tenir par le stagiaire MF1 : je forme et mets en situation mon stagiaire GP-N4, puis après signalement du changement, j'endosse le rôle de plongeur avec un niveau défini par le scénario. Inversement au retour de plongée, le stagiaire MF1 reste « dans la peau du plongeur » tant que le débriefing du GP-N4 (virtuel) n'a pas été effectué. Il se remet ensuite après signalement « dans la peau » de l'évaluateur du stagiaire GP-N4. Par nature, cet empilage de rôles est assez

complexe, mais néanmoins il est réalisable si le stagiaire MF1 montre assez de plasticité intellectuelle pour bien comprendre la situation.

- Il reste la possibilité de mettre en place des scénarios ciblés sur le comportement des plongeurs au retour de plongée. Ceci permet d'enrichir sans risque les scènes autour d'un comportement défaillant d'un plongeur ou d'une palanquée. Dans ce cas, même si cela reste virtuel, il y a un débriefing qui colle de beaucoup plus près aux situations existantes, sans que le stagiaire MF1 n'ait connaissance trop longtemps à l'avance de la situation à faire débriefer par le stagiaire GP-N4, ce qui permet de renforcer la pertinence et la réactivité de son débriefing final à l'usage du stagiaire GP-N4. Par exemple, au retour de plongée du stagiaire GP-N4 (toujours joué par le tuteur E4), le stagiaire MF1 pourrait tirer au sort un élément de contexte qui s'est déroulé (virtuellement) au cours de la plongée et que le tuteur E4 essaierait de restituer en endossant un rôle de stagiaire GP-N4 débutant. Dans ce cas le tuteur E4 peut introduire dans son débriefing une évaluation très approximative du déroulement de la (ou des) scène(s) méritant une correction par le stagiaire MF1. Ainsi, les éléments de contexte qui pourraient être tirés au sort en retour de plongée pourraient comporter les paramètres suivants : mauvais positionnement du plongeur dans la palanquée, éloignement du plongeur par rapport au guide, désintérêt du plongeur sur les aspects faune et flore, comportement ambigüe d'un plongeur sur le bateau après retour de plongée, ventilation du plongeur non adaptée à la profondeur, espèce faune ou flore caractéristique rencontrée pendant la plongée, mauvaise réponse à un signal de communication, alerte en surface donnée par l'ordinateur de plongée d'un plongeur, mauvaise cohésion de la palanquée en surface et/ou à l'échelle du bateau et/ou au retour sur le bateau, perte d'un plongeur finalement récupéré en surface, mélange de plongeur(s) de 2 palanquées ayant entraîné une recherche et une récupération sous la surface des membres de leur palanquée par les 2 GP-N4, etc.

  Ces dispositions pratiques permettent de mettre en scène une formation GP-N4 avec tous les niveaux de subtilité que requiert cet exercice sans pour autant nécessiter des scénarios compliqués à réaliser sous la surface.

  Elles pourraient également être utilisées lors du passage de l'aptitude A1, lors de la répétition de l'épreuve de conduite de palanquée préalable à l'examen et à l'examen proprement dit par le jury.

  Ainsi, les évaluateurs de cette épreuve pourraient ajouter des sujets de formation de GP-N4 dans les sujets de pédagogie pratique des examens de MF1. Il est clair qu'aujourd'hui, ces sujets ne sont pas dans les listes de sujets retenus pour les examens, car les jurys estiment être dans l'incapacité de les traiter.

  Ci-après, voici la liste des sujets de pédagogie pratique de CTR IDF qui sont systématiquement exclus des sujets d'examen faute de pouvoir appliquer une méthodologie qui permette une évaluation simple des jurys.

Thèmes	Sujet	Niveau plongeur	Niveau cours	Compétence
Evoluer en palanquée	Conduisez une séance d'initiation sur le thème : "Après avoir intégré les consignes du DP, accueillir et gérer la plongée pour un plongeur PE12" pour un élève en formation guide de palanquée N4	N4	Initiation	C8 A1 E4
Evoluer en palanquée	Conduisez une séance d'initiation sur le thème : "Après avoir intégré les consignes du DP, accueillir et gérer la plongée pour un plongeur PE20" pour un élève en formation guide de palanquée N4	N4	Initiation	C8 A1 E4
Evoluer en palanquée	Conduisez une séance d'initiation sur le thème : "Après avoir intégré les consignes du DP, accueillir et gérer la plongée pour un plongeur PE40" pour un élève en formation guide de palanquée N4	N4	Initiation	C8 A1 E4
Evoluer en palanquée	Conduisez une séance d'initiation sur le thème : "Faire évoluer une palanquée de PE20 en limitant son impact sur le milieu et faire partager ses observations" pour un élève en formation guide de palanquée N4	N4	Initiation	C15
Evoluer en palanquée	Conduisez une séance d'initiation sur le thème : "Gérer la fin de plongée et le retour surface après une immersion en plongée à 40 mètres avec des N2" pour un élève en formation guide de palanquée N4	N4	Initiation	C8 A1 E4
Evoluer en palanquée	Conduisez une séance d'initiation sur le thème : "Organiser la cohésion d'une palanquée de plongeurs N1 pendant la plongée *(descente, changement du niveau d'immersion, croisement de palanquées, changement de direction, visibilité réduite, espace confiné, courant, remontée, palier, rupture d'équilibre d'un plongeur, surface, approche bateau, remontée bateau...)* pour un élève en formation guide de palanquée N4	N4	Initiation	C8 A1 E4
Evoluer en palanquée	Conduisez une séance d'initiation sur le thème : "Après avoir intégré les consignes du DP, agrémenter la plongée d'une palanquée de plongeurs PE40 en exploitant les ressources du site (faune, flore, relief, point remarquable, etc.) et en choisissant l'orientation de la plongée en fonction du milieu (profil général, sécurité du site, sens du courant, éclairage naturel, densité de palanquées présentes, etc.)" pour un élève en formation guide de palanquée N4	N4	Initiation	C8 A1 E4

Désormais donc, avec cette méthode qu'il faudrait assurément faire analyser, tester et valider par le collège des instructeurs IDF, nous pourrions peut-être avoir les moyens de réintroduire ces sujets de formation GP-N4 dans les questions d'examen de la région et plus généralement, mettre cet outil à disposition des formateurs de GP-N4.

Pour rester dans la logique de ce paragraphe consacré à la formation de « Guide d'exploration » pendant le stage en situation du MF1, il pourrait être envisagé la délivrance d'un module de compétence à réaliser en contrôle continue. Celui-ci serait alors à ajouter au livret pédagogique du MF1 pour son suivi par le(s) tuteur(s). On peut envisager qu'il n'ait pas un caractère obligatoire, mais il pourrait être requis si le E3 envisage ultérieurement de former des stagiaires au GP-N4. Dans le cas de l'acquisition de cette compétence en contrôle continue, elle pourrait ou non donner lieu à des sujets de pédagogie pratique GP-N4 au stage final et à l'examen du MF1 (point restant à valider au plan réglementaire).

c) **Intégration de la formation à la compétence de « guide d'exploration » dans le cadre de la présence du stagiaire MF1 à l'examen GP-N4 recommandés par la CTN**

Lorsqu'un stagiaire MF1 participe à un examen de « Guide de palanquée » et au stage avant examen qui lui est la plupart du temps associé, au-delà de la délivrance de « l'attestation de participation à un examen de guide de palanquée » par l'entité régionale qui couvre son organisation (Cf. page 20 du livret pédagogique du MF1), il pourrait également être utile de profiter de cette « assemblée de cadres » pour inclure la formation des stagiaires à la compétence de « Guide d'exploration ». Les stagiaires MF1 se situeraient dans un contexte plus proche de la réalité puisque le stagiaire GP-N4 ne serait plus à simuler. Seuls les plongeurs encadrés feraient l'objet d'une présence « virtualisée » (simulation) assurée par l'encadrement (E4) du stage GP-N4.

L'inconvénient majeur serait sans doute qu'il serait difficile « d'absorber » la formation de tous les stagiaires MF1 sur des examens GP-N4 des organes déconcentrés (voire des clubs organisateurs). Les capacités d'accueil des structures organisatrices seraient probablement débordées et le coût induit de la formation au brevet MF1 rendrait la formation peu accessible pour la plupart des stagiaires. Par ailleurs, il faudrait mettre en place des dispositifs pour perturber le moins possible le déroulement de la formation des stagiaires GP-N4 qui se préparent pour l'examen. Des effets de bord pourraient également se présenter, comme par exemple un nombre de stagiaires MF1 plus important que le nombre de stagiaires GP-N4, ce qui rendrait l'organisation d'ensemble difficilement réalisable.

D'autres solutions pourraient être envisagées comme celle de profiter de l'encadrement sur le lieu d'examen pour organiser un stage de formation MF1 à la formation de « Guides d'exploration » dédoublé du stage et de l'examen final du GP-N4. Des interactions entre les deux stages seraient néanmoins possibles. Ces « grosses machines » d'organisation ne pourraient être réalisées que par des organes techniques décentralisés (CTD, CTR). Ces organisations peuvent également profiter des stages de préparation aux aptitudes A1 de « Guide de palanquée » qui sont de plus en plus souvent proposés au catalogue de leurs formations.

Dans ces derniers cas également, il faut trouver un modèle de préparation du stagiaire MF1 à cette formation de « Guide d'exploration » comme nous l'avons vu plus haut dans le §b) au plan méthodologique.

d) **Intégration de la formation à la compétence de « guide d'exploration » dans le cadre d'un module spécifique de « Tuteur de formation à l'épreuve de Guide de palanquée » (ou TGP-N4)**

A l'image du module de formation correspondant à la qualification de « Tuteur de Stage Initiateur » (TSI), inspiré par les travaux du collège des instructeurs IDF/P en 2010[10], il pourrait être envisagé de créer un module de formation spécifique que l'on pourrait dénommer « Tuteur de formation à l'épreuve de Guide de Palanquée – N4 » (TGP-N4). Comme pour le TSI, ce module au 2ème degré pourrait être accessible après l'obtention du brevet de MF1. Bien entendu, si l'aspect réglementaire n'évolue pas en conséquence, ce module de pourrait être qu'optionnel mais

[10] Cf. Mémoire d'Instructeur Régional « TSI : état des lieux, support de formation et perspectives » de Brigitte Corbel soutenu au sein du collège IDF/P en octobre 2016

recommandé si possible par la CTN comme dans le cas de l'UC10 pour compléter la formation à l'enseignement à 20 mètres par un initiateur GP-N4.

Toujours dans l'hypothèse où la réglementation n'évoluerait pas, la CTN pourrait également recommander que ce module ne soit accessible qu'après acquisition d'expérience de l'enseignement au 1er degré, donc comme pour le TSI, un an après la date de passage de l'examen de MF1.

Bien entendu, s'agissant d'une formation de cadres, elle serait organisée sous l'égide de la CTR, avec délégation possible de l'organisation au niveau des CODEP.

On peut imaginer, comme l'a fait B. Corbel dans le cadre de son mémoire d'instructeur sur les TSI[11], que pour favoriser l'adhésion à cette démarche cela puisse passer par des allègements possibles à certaines compétences du niveau supérieur.

Mais tout d'abord, voyons quelles seraient les compétences en jeu dans le cadre de la formation d'un tel module en les harmonisant avec les compétences transverses mises en place dans le cadre de la réforme des cursus du 1er janvier 2016, suite aux travaux du groupe de travail du collège national piloté par P. Yan relatif à la Filière « Encadrants » déjà cité et l'aide également du travail de B. Corbel (en particulier p.47 de son mémoire). Les compétences recherchées seraient donc proches des compétences transversales suivantes :

- **C11** : Formation d'encadrants : « Concevoir, piloter et intervenir dans des stages de formation d'encadrants »,
- **C13** : Tutorer : « Tutorer en situation les stagiaires pédagogiques ».

Il resterait à ordonnancer le MFT en conséquence, décliner et adapter les compétences de second rang (dites capacités) au domaine de formation du TGP-N4 : un public composé de futurs cadres guides de palanquées. Nous verrons ce point plus loin dans ce mémoire (Cf. p35 et p36).

[11] Cf. la référence 11

Tableau de comparaison des compétences et des capacités « adhérentes » entre les cursus TGP-N4, TSI et MF2
(nb : seul le cursus du TGP-N4 est présenté complètement et dans l'ordre logique pour des raisons pratiques de comparaison)

Cursus TGP-N4 (selon P. Leroy)				**Cursus TSI (selon B. Corbel)**				**Cursus MF2**			
N°	Compétences	N°	Capacités	N°	Compétences	N°	Capacités	N°	Compétences	N°	Capacités
C11	Animer un atelier pédagogique			UC3	Animer un atelier pédagogique	*CA1*	*Connaitre le profil d'un Initiateur et le cursus de formation associé (Connait le cursus de formation Initiateur : finalités et objectifs des principales phases, organisation et déroulement de ce cursus, etc.)*	C11	Formation d'encadrants « Concevoir, piloter et intervenir dans des stages de formation d'encadrants »	CA1	Connaitre les cursus de formation de cadre
										CA2	Définir les finalités pédagogiques d'un stage et le besoin de formation
										CA3	Elaborer une stratégie de formation
										CA5	Coordonner les intervenants
										CA6	Réguler la logique, les méthodes et la planification du stage pendant son déroulement
										CA7	Faire un bilan du stage
		CA1	Animer un atelier pédagogique			CA2	Animer un atelier pédagogique			CA8	Animer un atelier pédagogique
										CA9	Réaliser une intervention
C13	Tutorer en situation un stagiaire GP-N4 pour la compétence « Guide d'exploration »	CA1	Faire préparer une séance pratique	UC1	Tutorer en situation un stagiaire pédagogique	CA1	Faire préparer une séance pratique ou théorique	C13	Tutorer « Tutorer en situation les stagiaires pédagogiques »	CA1	Faire préparer une séance pratique ou théorique
		CA2	Faire prévoir la sécurisation de la séance			CA2	Faire prévoir la sécurisation de la séance			CA2	Faire prévoir la sécurisation d'une séance de formation pratique
		CA3	Mettre en situation, évaluer et réguler la formation d'un stagiaire GP-N4			CA3	Mettre en situation, évaluer et réguler la formation d'un stagiaire pédagogique			CA3	Mettre en situation, évaluer et réguler la formation d'un stagiaire pédagogique

		CA4	Faire un complément et/ou des apports de connaissances si nécessaire			CA4	Faire un complément et/ou des apports de connaissances si nécessaire			CA4	Faire un complément et/ou des apports de connaissances si nécessaire

Nb : C = compétence, UC = unité de compétence, CA = capacité,

En synthèse, le tableau suivant permet une vue d'ensemble de l'harmonisation des compétences avec les autres brevets ou qualifications de moniteur ou de guides :

Compétences	Plongeur Niveau 4	Plongeur Niveau 5	Initiateur E1	Initiateur E2	Moniteur fédéral 1er degré – E3	Tuteur de stage initiateur (TSI)	Tuteur de formation à l'épreuve de GP-N4	Moniteur fédéral 2ème degré – E4
C1 : ACCUEIL DES PLONGEURS	X	X	X	X	X			(X)
C2 : CONCEPTION PEDAGOGIQUE			X	X	X	X		(X)
C3 : FORMATION DES PLONGEURS			X	X	X			(X)
C4 : SITE DE PLONGEE		X			X			(X)
C5 : ORGANISATION	X	X	X	X	X			(X)
C6 : SECURISER L'ACTIVITE	X	X	X	X	X			(X)
C7 : CONNAISSANCES SUPPORT	X	X	X	X	X	X		X
C8 : GUIDE D'EXPLORATION	X							
C9 : DIRECTEUR DE PLONGEE		X						
C10 : ENSEIGNEMENT 0 – 20 M				[X]				
C11 : FORMATION D'ENCADRANTS						X	*[X]*	X
C12 : ACTIVITES EN STRUCTURE								X
C13 : TUTORER						X	*[X]*	X
C14 : ENSEIGNEMENT PLONGEE PROFONDE								X
C15 : ENVIRONNEMENT	X							X

(X) Compétences de rang 1 du MF1 étendues à l'espace 0-60 m

X Compétence déjà intégrée dans la compétence C5

[X] Compétence facultative

Nous voyons également au travers de ces tableaux que des adhérences sont possibles pour la capitalisation des acquis du cursus TGP-N4 si l'on veut s'inscrire dans la logique de la réforme du 1er janvier 2016. Tout d'abord comme le prévoit les textes pour le TSI, il est clairement à envisager un allègement de la C11 et de la C13 pour les stagiaires MF2 qui ont achevé leur stage initial. Le délai de 1 an qui pourrait être prévu pour l'accès à la formation de l'hypothétique cursus TGP-N4 peut aussi être assimilé à une capitalisation des acquis.

Le travail de formation sur les compétences C11 et C13 est-il suffisant pour que l'on puisse considérer que cela mériterait un allègement du cursus MF2 ? Pour la formation initiale obligatoire du MF2 il serait à mon sens « peu rentable » d'alléger le programme de formation, même si quelques outils de 2ième degré seraient en partie acquis par cette formation. Par contre, le stage pédagogique en situation du MF2 (qui n'est pas obligatoire) pourrait éventuellement prendre en considération l'expérience acquise en situation par un TGP-N4. Ainsi, puisqu'il est dit que la formation du candidat MF2 est prise en compte lors de la délibération du jury en fin d'examen, il pourrait être acté que la formation effectuée par un TGP-N4 à des stagiaires GP-N4 (certifiée par un président de club et/ou un cadre technique du club ou de son département ou de sa région) pourrait être prise en compte dans son cursus comme une séance de travail du stage en situation.

Concernant l'UC11 « Formation des encadrants », la CTN recommande un volume de travail de 14 jours et 15 séances, dont 5 jours minimum sur un stage MF1 complet, puis également de participer à un stage initial MF1 et un stage initial initiateur. On pourrait ici comptabiliser également la participation à une formation à la compétence « guide d'exploration » (C8) ou une participation à l'épreuve pratique du groupe 2 (épreuve 4) de « Guide de palanquée » de l'examen GP-N4, voire même de l'aptitude A1 dès lors quelle est organisée par un CODEP.

Concernant l'UC13 « Tutorer en situation les stagiaires pédagogiques », même s'il ne s'agit ici que de tutorer des stagiaires GP-N4, cette responsabilité d'enseignement au 2ième degré pourrait être valorisée par un allègement d'au moins une séance (sur cinq) en pédagogie pratique.

En extrapolant encore un peu, concernant la capitalisation des acquis pour la filière professionnelle, dans la mesure où le DE-JEPS s'est repositionné en tant que E3 avec une possibilité de tutorer en passant une compétence professionnelle additive n°10 (de l'UC4) - « Le tutorat de stagiaires moniteurs »[12] à peu près équivalente à notre C13 fédéral « Tutorer en situation les stagiaires pédagogiques », cela crée de facto les conditions pour valoriser l'équivalence au moins partielle de la compétence C13 qui pourrait être mise en place pour le cursus TGP-N4.

A contrario, un DE-JEPS licencié (post réforme 2016) qui serait amené à obtenir la compétence de 2ème rang « 10 - Le tutorat de stagiaires moniteurs » de l'UC4 du brevet d'Etat (ou toute autre nouvelle appellation à l'avenir), pourrait obtenir la certification « TGP-N4 » et en prendre la carte si elle devait voir le jour.

Considérant tous les éléments qui entrent en compte pour la création de ce module, j'ai pu relativement aisément construire le modèle de MFT qui en découle. Il est d'ailleurs très fortement corrélé à celui du tuteur de stage initiateur (une fois avoir pris en compte l'harmonisation des compétences transverses du 1er janvier 2016 que n'a pas subit le MFT du TSI). Il est présenté en pages suivantes.

[12] PV de la CTN du 16 janvier 2016 au §3 « Informations, remarques et retours CDN » « Filière Pro », page 4 Cf. Chapitre 4 « Formation » du livret référentiel DE-JEPS, IV – 4 – « Déclinaison des 4 UC en DE plongée », IV.4.3 – UC4 « EC d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention en sécurité »

TUTEUR DE FORMATION A L'EPREUVE DE GUIDE DE PALANQUEE

Compétence n° 11 : FORMATION D'ENCADRANTS : « CONCEVOIR, PILOTER ET INTERVENIR DANS DES STAGES DE FORMATION D'ENCADRANTS »

Connaissances	Commentaires et limites	Conditions de réalisation
Animer un atelier pédagogique	Cette mise en situation doit être préparée en amont auprès d'un E4	Prépare et construit des ateliers interactifs. Bâtit les études de cas et les jeux de rôles. Evalue son animation. Maîtrise la relation animateur-groupe

Compétence n° 13 : TUTORER : « TUTORER EN SITUATION LES STAGIAIRES GP-N4 A L'EPREUVE DE GUIDE DE PALANQUEE »

Connaissances	Commentaires et limites	Conditions de réalisation

Faire préparer une séance pratique	Cette mise en situation doit être préparée en amont auprès d'un E4	Fait définir le ou les objectifs de formation d'une séance : fait mettre en relation les éléments du contexte pour déterminer un contenu de séance répondant aux besoins de formation et adapté aux moyens. Fait identifier les difficultés de comportement ou les difficultés situationnelles. Fait définir des conseils, des aides à la formation. Fait définir des critères d'évaluation, de réalisation et/ou de réussite (indicateurs observables témoignant de la réalisation des apprentissages enseignés au niveau de maîtrise attendu), en fonction de la nature de la séance. Fait prévoir un déroulement de séance et les moyens nécessaires : chronologie de réalisation des apprentissages compatibles avec les exigences pédagogiques et celles liées au contexte (plongée) dans lequel elle sera réalisée.

Compétence n° 13 : TUTORER : « TUTORER EN SITUATION LES STAGIAIRES GP-N4 A L'EPREUVE DE GUIDE DE PALANQUEE »

Connaissances	Commentaires et limites	Conditions de réalisation
Faire prévoir la sécurisation de la séance	Cette mise en situation doit être préparée en amont auprès d'un E4	Fait identifier les risques inhérents au contexte dans lequel la plongée intervient et ceux liés au type d'apprentissages réalisés, puis fait définir des mesures à mettre en œuvre pour prévenir ces risques et y pallier.

Mettre en situation, évaluer et réguler la formation d'un stagiaire GP-N4 à l'épreuve de guide de palanquée	Dans le respect des règles définies par le code du sport	Après préparation, accompagne un stagiaire GPN4 à l'épreuve de guide de palanquée encadrant des plongeurs. Evalue en situation les compétences entrant dans la démarche d'un futur GP-N4. Intervient sans délai si la sécurité est mise en jeu. Délivre à l'issue une analyse permettant au stagiaire de comprendre les axes d'amélioration nécessaires et les moyens pour y parvenir.
Faire un complément et/ou des apports de connaissances si nécessaire		Identifie (évaluation) les connaissances à compléter ou à réviser. Réalise des cours adaptés pour enseigner ces connaissances.

On pourrait également s'interroger sur ce que pourrait comporter le module de formation de « tuteur de formation à l'épreuve de guide de palanquée ». Ce module s'adressant à des formateurs, il semble logique de profiter de cette formation pour rappeler si nécessaire les conditions de présentation d'un stagiaire à l'examen, ne serait-ce que pour remettre à niveau les connaissances des stagiaires formateurs qui commencent ou recommencent à faire des formations pour ce niveau.

Voici le contenu type de ce module, tel que je pourrais l'imaginer :

- **Rappel des conditions de présentation à un examen GP-N4** : niveau de plongée, présentation de la carte RIFAP, attestation de d'aptitudes, CACI, licence.

- **Rappel des épreuves du GP-N4** : les épreuves pratiques et théoriques de l'examen seront passées en revue. Insister sur l'importance pour les formateurs de se tenir informés des évolutions sur les contenus des épreuves, les commentaires sont donnés avec le MFT en support.

- **Spécificités de l'épreuve de conduite de palanquée** : focus sur la particularité de cette épreuve spécifique de conduite de palanquée, qu'est-ce que l'approche au 2ème degré ? Il faut amener ici le stagiaire GP-N4 à construire un briefing complet en prenant en compte tous les éléments importants issus du discours du DP et de son expérience de plongeur et de guide. Le stagiaire TGP-N4 doit être amené progressivement à jouer avec différents paramètres pour faire progresser le futur GP-N4 et lui faire acquérir cette compétence.

- **Présentation de l'épreuve et des possibilités de réalisation** : partage des différences entre formation d'un futur GP-N4 à la compétence de « guide d'exploration » et préparation d'un candidat aux épreuves de « Guide de palanquée » du GP-N4.

- **Choix d'un sujet de formation et des différents paramètres dans les critères de choix** : à l'aide de la grille à menus déroulants (Cf. chapitre §4.3 du présent mémoire), aborder des notions de formation au 2ème degré. Le GP-N4 n'est pas un formateur mais un cadre de notre fédération qui doit faire appel à l'utilisation d'outils pédagogiques pour faire passer son message. Il doit aussi principalement assurer la sécurité des plongeurs qu'il encadre, et prendre en compte les paramètres donnés par le DP et ceux fixés par le code du sport et le contexte réglementaire fédéral.

- **Travail en groupe sur des sujets choisis** : détermination des attendus dans le briefing et la conduite de palanquée en fonction des choix de sujets, ex : prendre le paramètre profondeur en la faisant varier à 12, 20 puis 40 mètres et définir l'impact sur le briefing. Autre méthode : définir un point particulier à faire travailler chez son stagiaire et choisir le ou les paramètres en conséquence. Chaque groupe restitue son sujet avec comme objectif possible, la détermination d'un axe de travail du stagiaire GP-N4. Par exemple : je veux faire travailler mon stagiaire GP-N4 sur la manière de conduire sa palanquée en pleine eau et l'approche sécuritaire qui en est faite via le briefing associé. Je choisis donc une plongée le long d'un tombant de 35 m avec une palanquée de PE20.

- **Le débriefing** : voir comment à l'aide de la méthodologie décrite plus haut dans ce chapitre (p.25) on peut mettre en place des scénarios ciblés sur le comportement des plongeurs au retour de plongée. Cela peut permettre de faire prendre conscience aux TGP-N4 que le stagiaire GP-N4 peut être amené à rencontrer des situations imprévisibles qu'il a l'obligation de gérer.

6. Conclusion

La volonté d'adapter au mieux la formation aux épreuves validant les brevets (épreuves en cohérence avec la réalité du terrain), est une priorité pour la FFESSM.

Le brevet de GP-N4 est désormais arrivé à maturité, avec un niveau important de technicité pour ces plongeurs qui doivent présenter par ailleurs de sérieuses qualités physiques au moment de l'examen et avoir un niveau de connaissances théoriques sans doute bien au-dessus de ce qui est strictement nécessaire pour une activité de guide. Par ailleurs, depuis 2014, l'évaluation en situation d'examen de la compétence spécifique de guide de palanquée, a permis de dégager le véritable enjeu de cette formation, cœur de métier de ce brevet.

La difficulté que j'ai essayé de soulever dans ce mémoire et tenter modestement d'y répondre est que les formateurs au 1er degré (voire parfois même au 2ème degré) sont souvent désemparés par le montage complexe de la formation qu'ils ont à résoudre dans le cadre de cette compétence spécifique de guide de palanquée. Le reste de la formation du GP-N4 par les formateurs de 1er degré ne pose pas de problème particulier. Ainsi les sujets de théorie à l'examen du MF1 concernent souvent majoritairement le niveau GP-N4, les épreuves de condition physiques avec et sans scaphandre sont généralement très bien appréhendés par les formateurs, de même que la pédagogie organisationnelle et pratique jusqu'au niveau 3 de plongeur.

Mais concernant la pédagogie pratique avec scaphandre axée sur la formation des GP-N4, l'exercice n'est pas aisé et souvent très mal appréhendé par les stagiaires MF1, si bien que les directeurs de stages et examens MF1 font disparaître les sujets de ce type à l'examen tant ils rendent la tâche compliquée à mettre en œuvre, aussi bien par les stagiaires que par les jurys.

Nous avons donc vu dans ce mémoire différentes solutions pour résoudre cette difficulté. Cela peut passer par la mise en place d'outils ou de méthodes d'aide à la formation, mais aussi par le constat que le formateur au 1er degré n'a pas la formation adaptée pour aller jusqu'au bout de cette formation de cadres.

Plusieurs solutions pour renforcer la formation dispensée par les MF1 à l'aide de formations complémentaires ont été étudiées et les avantages et les inconvénients y ont été précisés.

L'intégration de sujets de pédagogie sur le thème de la « conduite de palanquée » du GP-N4 ne serait-ce que sur lors du stage initial du MF1, permettrait a minima de faire travailler les stagiaires et leur(s) tuteur(s) dès le début de la formation, mais le temps manque déjà pour inculquer les notions de 1er degré.

D'autres solutions pour renforcer cette compétence pendant le stage en situation du stagiaire MF1 ont été mises en évidence, mais il s'avère que le stagiaire MF1 n'a souvent pas l'occasion d'étudier de réels sujets de formation GP-N4 pendant sa propre formation. L'offre pourtant se diversifie via les organismes déconcentrés, avec des stages de délivrance d'aptitudes GP-N4, des accès possibles aux stages et examens GP-N4, des stages en situation pendant les stages finaux et examens MF1, etc. Mais la plupart du temps, on ne peut se passer d'une méthode permettant la simulation d'un des acteurs majeurs de l'empilage de formateurs et de plongeurs : tuteur E4, stagiaire MF1, stagiaire GPN4, plongeur du niveau considéré par le sujet de pédagogie.

La solution qui m'a demandé le plus de recherches et vers laquelle mes choix s'orientent plutôt, même s'il resterait sans doute des difficultés d'ordre réglementaire à lever, est la création d'un module spécialisé de « Tuteur de formation à la compétence ou à l'épreuve de Guide de Palanquée - N4 » (TGP-N4), à l'instar de ce qui existe déjà pour le « Tuteur de stage Initiateur » (TSI). Cette formation de

cadres serait à la main de la CTR (comme la majorité des actions de formation de cadres) avec délégation possible au CODEP. Elle réunit beaucoup d'avantages : elle permet de spécialiser la formation, de ne former que les cadres qui ont besoin de former des GP-N4, de se servir des compétences là où elles existent, d'apporter aux organismes déconcentrés une offre de formation supplémentaire, etc. J'ai pu également montrer que des procédures d'allègement étaient possibles dans plusieurs sens, à la fois pour les cadres bénévoles et le monde professionnel.

Tels sont les intérêts de ce vaste sujet que je me félicite d'avoir mené à son terme !

ANNEXE 1 : Les annexes du code du sport concernant le guide de palanquée

ANNEXE III-15b

Qualification minimale de la personne encadrant la palanquée (Article A. 322-74).

FONCTIONS	BREVETS DELIVRES par la FFESSM, la FSGT, l'UCPA, l'ANMP et le SNMP	BREVETS DELIVRES PAR LA CMAS	DIPLOMES D'ETAT
Plongées à l'air en exploration			
Personne encadrant une palanquée en exploration	Guide de palanquée (GP) (*) Plongeur de niveau 4 (P4) (*)		BPJEPS plongée Stagiaire BPJEPS plongée
Plongées à l'air en enseignement ou en exploration			
Enseignant niveau 1 (E-1)	Initiateur FFESSM ou FSGT(*)		BPJEPS plongée Stagiaire BPJEPS plongée
Enseignant niveau 2 (E-2)	Initiateur FFESSM et Guide de Palanquée (GP) (*) Stagiaire pédagogique MF1 FFESSM Aspirant fédéral FSGT (*)	Moniteur 1 étoile	Stagiaire BEES 1 plongée
Enseignant niveau 3 (E-3)	MF1 FFESSM ou FSGT(*)	Moniteur 2 étoiles	BEES 1 plongée Stagiaire DEJEPS plongée Stagiaire DESJEPS plongée
Enseignant niveau 4 (E-4)	MF2 FFESSM ou FSGT(*)		BEES 2 plongée DEJEPS plongée DESJEPS plongée
(*) Tous ces brevets doivent justifier que leurs titulaires ont démontré un niveau technique au moins équivalent à celui des brevets de même niveau de la Fédération délégataire, la FFESSM, et qu'ils ont été délivrés dans des conditions similaires.			

ANNEXE III-16b

Conditions d'évolution en exploration en plongée à l'air en milieu naturel (Article A. 322-82).

	PLONGEE ENCADREE			PLONGEE AUTONOME	
ESPACES d'évolution	**Aptitudes minimales des plongeurs encadrés**	**Effectif maximal de la palanquée (personne encadrant la palanquée non comprise)**	**Compétence minimale de la personne encadrant la palanquée**	**Aptitudes minimales des plongeurs en autonomie**	**Effectif maximal de la palanquée**
Espace de 0 à 6 mètres	Débutants	4 (*)	E1 ou GP ou P4		
Espace de 0 à 12 mètres	PE-12	4 (*)	E2 ou GP ou P4	PA-12	3
Espace de 0 à 20 mètres	PE-20	4 (*)	E2 ou GP ou P4	PA-20	3
Espace de 0 à 40 mètres	PE-40	4 (*)	E3 ou GP ou P4	PA-40	3
Espace de 0 à 60 mètres	PE-60	4	E4	PA-60	3
(*)Possibilité d'ajouter dans la palanquée un plongeur supplémentaire, au minimum titulaire d'une qualification de Guide de Palanquée (GP) ou de plongeur Niveau 4 (P4).					

Annexe 2 : Tableau de comparaison des coefficients entre les anciennes épreuves du brevet N4 et les nouvelles épreuves du brevet GP-N4

N4				GP			
type d'épreuve	**coefficient**	**poids du coefficient dans le groupe d'épreuve**	**poids du coefficient sur l'ensemble des épreuves**	**type d'épreuve**	**coefficient**	**poids du coefficient dans le groupe d'épreuve**	**poids du coefficient sur l'ensemble des épreuves**
Groupe 1 épreuves de conditions physique							
800 m PMT	2	40%	6,25%	800 m PMT	2	40%	6,25%
apnée 10 m	1	20%	3,12%	apnée 10 m	1	20%	3,12%
mannequin	2	40%	6,25%	mannequin	2	40%	6,25%
capelé	0			capelé *	0		
sous total	***5***		***15,60%***	***sous total***	***5***		***15,60%***
groupe 2 plongée en scaphandre							
démonstration technique avec handicap	2	14,30%	6,25%	épreuve supprimée	0		
remontée sans embout 20 m à 5 m	2	14,30%	6,25%	remontée sans embout 25 m à 10 m	2	14,30%	6,25%
descente dans le bleu	1	7,15%	3,12%	descente dans le bleu	1	7,15%	3,12%
vidage de masque lacher reprise d'embout	0			vidage de masque lacher reprise d'embout	1	7,15%	3,12%
stabilisation et signes à 40 m	4	28,60%	12,50%	conduite de palanquée	3	21,43%	9,40%
				brieffing/ debrieffing	2	14,30%	6,25%
intervention sur un plongeur en difficulté à 30 m	3	21,43%	9,40%	intervention sur un plongeur en difficulté à 40 m	3	21,43%	9,40%
mattelotage	2	14,30%	6,25%	mattelotage	2	14,30%	6,25%
sous total	***14***		***43,80%***	***sous total***	***14***		***43,80%***
groupe 3 théorie							
tables	3	23%	9,40%	décompression	3	23%	9,40%
accidents	3	23%	9,40%	anatomie physiologie et physiopathologie	4	30,80%	12,50%
physique appliquée à la plongée	1	7,70%	3,12%	aspects théoriques de l'activité	2	15,40%	6,25%

physiologie appliquée à la plongée	2	15,40%	6,25%				
matériel	2	15,40%	6,25%	matériel	2	15,40%	6,25
réglementation	2	15,40%	6,25%	réglementation	2	15,40%	6,25
sous total	***13***		***40,60%***	***sous total***	***13***		***40,60%***